

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

## Délibération du bureau prise par délégation

du 30 juin 2014

n° 12

page 1/1

**RAPPORTEUR : Mohamed Ben-Embarek**

**OBJET : Nouvelle dénomination de l'Espace Rasseteau : le 4**

*Mesdames, Messieurs,*

*L'espace Rasseteau, à la faveur de récents travaux de restructuration a développé un nouveau projet autour de 3 pôles :*

- l'Information Jeunesse,*
- la mobilité internationale,*
- l'image et le son.*

*La structure a également redimensionné son accueil pour créer un espace commun au cinéma les 400 Coups. Ces évolutions visent à mettre en synergie les actions de ces équipements au profit du public d'où une réflexion sur une nouvelle dénomination de l'espace Rasseteau permettant d'inclure l'ensemble de ses facettes.*

Aussi le 4 a été retenu, en référence :

- au bâtiment, situé au 4, de la rue Aimé Rasseteau,*
- la présence des 400 Coups,*
- aux quatre coins du monde qu'illustre la mobilité internationale,*
- aux quatre temps, mesure en terme musical,*
- aux quatre pôles de la nouvelle structure.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n°6 du conseil communautaire du 12 novembre 2011, déclarant d'intérêt communautaire le centre Rasseteau,

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau,

**CONSIDERANT** qu'après les travaux de réhabilitation et dans le cadre du nouveau projet de structure, il est important de trouver une nouvelle dénomination à l'espace Rasseteau,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'attribuer un nouveau nom à l'espace Rasseteau et de le nommer « Le 4 ».

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le président de la communauté d'agglomération  
Transmis à la sous préfecture, le 03/07/14, n° 5989  
Publié au siège de la CAPC, le 02/07/14

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER